

FestiPlus

Charte vaudoise de prévention pour manifestations

www.festiplus.ch

Conférence de presse

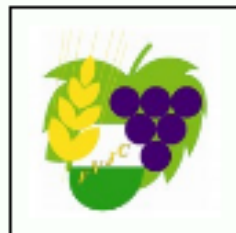
29 juin 2011

Giron du Centre, Brétigny-sur-Morrens

Les objectifs de la démarche

- **Concevoir** un programme coordonné de prévention des risques liés à la consommation d'alcool et d'autres substances psychotropes pour les manifestations à permis temporaire.
- **Créer** une Charte cantonale ainsi qu'un catalogue présentant les mesures d'accompagnement et les ressources cantonales.

La charte FestiPlus a été élaborée par des professionnels de différentes organisations :



Montreux Jazz Festival

Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC)

Récidive Productions (organisation de soirées de musique électronique)

Espace prévention Nord Vaudois

Espace prévention La Côte

Service Jeunesse de la ville de Vevey

Action communautaire et toxicomanie (ACT)

Police de Lausanne

Police cantonale vaudoise

PROFA – Centre de Compétences Prévention VIH et IST

Croix-Bleue Romande

Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)

Projet coordonné par la
FVA sur mandat du
Service de la santé
publique.

Les objectifs de la charte **FestiPlus**

- **Prévenir** les risques liés aux abus d'alcool et d'autres psychotropes
- **Soutenir** les organisateurs de manifestations publiques
- **Proposer** des prestations de prévention de qualité
- **Diffuser** auprès du public des informations adaptées au contexte festif
- **Etre en lien** avec le futur Portail cantonal unique pour les demandes d'autorisation de manifestation (POCAMA).

Pour l'organisateur, l'adhésion à la charte **FestiPlus** se concrétise par la mise en application de

- **4 MESURES DE BASE**

- Respect de la législation en vigueur
- Stratégie d'intervention coordonnée
- Sensibilisation des équipes bars
- Sécurisation du retour

- **5 MESURES EN OPTION**

- Stand avec des intervenants formés et/ou une équipe mobile
- Formation des responsables bars
- Mise à disposition d'eau fraîche
- Lieu calme (Chill out)
- Boissons sans alcool attractives.

Avant de figurer sur le site **FestiPlus**, contact entre le coordinateur FVA et l'organisateur

Adhérer à la charte pourquoi ?

- Avoir accès à des ressources référencées (qualité reconnue)
- Disposer d'outils adaptés
- Figurer sur le site *FestiPlus*
- Augmenter le bien-être et le sentiment de sécurité du public.

Catalogue de prestations et ressources



- **Sécurité routière**



- **Formation des équipes bars**



- **Risques liés aux abus d'alcool et d'autres psychotropes**



- **Risques liés à la sexualité**



- **Risques liés au tabagisme**



- **Prévention contre le bruit**



- **Développement durable**



- **Matériel de prévention**

LES OUTILS

- Site internet : [***www.festiplus.ch***](http://www.festiplus.ch)
- Ressources et carnet d'adresses
- Bracelets pour l'identification des âges
- Affiches pour les âges légaux de vente d'alcool

La loi interdit la vente de

vin, bière, cidre
aux jeunes de moins de 16 ans

spiritueux, liqueurs, apéritifs, alcopops
aux jeunes de moins de 18 ans

Les premiers adhérents



- Brétigny 2011, Giron Centre
29 au 3 juillet 2011



- Montreux Jazz Festival
1 au 16 juillet 2011

Contact

- **Fondation vaudoise contre l'alcoolisme**
Secteur prévention
- Rose-Marie Notz, chargée de projet
- 079 563 20 42 - rmnotz@fva.ch

- Rue de la Mouline 8
- 1022 Chavannes-près-Renens
- Tél. 021 623 37 05

- www.festiplus.ch

